

Les permanences

LES PERMANENCES

La mairie accueille dans ses locaux différentes permanences pour venir en aide aux Beautiranaïses. Il est nécessaire pour chacune de ses permanences de prendre rendez-vous.

MDSI (MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION)

Service proposé : Assistante sociale

Jours de permanence : Deuxième et quatrième mercredi du mois

Contact : 05 57 96 02 60

Lien utile : [Les MDSI](#)

En savoir plus : L'action sociale à Beautiran

INFODROITS

Service proposé : information juridique gratuite (sur rendez-vous)

Jours de permanence : Premier mercredi du mois de 14 heures à 16 heures

Contact : 05 56 45 25 21

Lien utile : [Les sites d'Infodroits](#)

SERVICE EMPLOI DE LA CCM

Service proposé : Demande et offre d'emploi sur le territoire

de la communauté de communes

Jours de permanence : Lundi de 14 heures à 17 heures

Contact : 05 57 96 96 70

Lien utile : [Le service emploi](#)

En savoir plus : [Les services en ligne](#)

CAUE

Service proposé : Conseil en architecture et urbanisme

Jours de permanence : Troisième mercredi du mois tous les deux mois de 14 heures à 15 heures

Contact : 05 56 67 06 15

Lien utile : [Le CAUE](#)

En savoir plus : [L'urbanisme à Beautiran](#)

Que faire à Beautiran

```
[bs-gridevent2 type= »evenement » category= » » order= »DESC »  
orderby= »date » posts= »1"]
```

```
[bs-gridevent type= »evenement » category= » » order= »DESC »  
offset= »1" orderby= »date » posts= »2"]
```

Voir les manifestations proposées

Les démarches administratives

Les téléservices